



GRAND PROJET Bienvenue à La Plaine des Sports

P 3-5



VIE MUNICIPALE

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

■ Végétri et application Montri	1
■ Sécurité routière : aménagement d'une Zone 30	2
■ Parc éolien en mer	2

DOSSIER

■ La Plaine des Sports	3
------------------------	---

VIE CITOYENNE

■ Élagage sur la voie publique	6
■ Recensement citoyen	6
■ Stage de sécurité routière	6
■ Ateliers numériques	6
■ Balade écosportive	7
■ Après-midi récréatif	7
■ Fête de la musique	7

ACTIONS JEUNESSE

■ Conseil Municipal des Enfants	8
---------------------------------	---

L'ACTU DES ÉCOLES

■ École privée Les Roseaux : classe découverte	9
■ Remise des dictionnaires aux CM2	9
■ Remboursement du transport scolaire	9

VIE MUNICIPALE

■ Budget	10
■ Délibérations du Conseil Municipal	12

CULTURE & PATRIMOINE

■ Musée Charles Milcendeau : Exposition temporaire labellisée d'Intérêt National	16
■ Festival littéraire et artistique «Milcendeau se livre»	17
■ Bibliothèque municipale : arrivée d'Estelle SCIORTINO	17
■ 5 ^{ème} Saison : La Famille Bijoux	18
■ Un peu d'histoire : Le Menhir	18

INFOS PRATIQUES

■ Saison culturelle Bibliothèque municipale	19
■ 5 ^{ème} Saison	20
■ Agenda des manifestations 2 ^{ème} semestre 2025	20
■ Pauline PÉLATAN à l'honneur	22
■ Adresses utiles	23
■ Répertoire des associations	24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr
- www.facebook.com/villedesoullans

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public
le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel
ROUILLÉ - Rédaction : Nathalie CHAILLOU.
Crédit photos : Mairie de SOULLANS,
Nathalie CHAILLOU, AdobeStock, Pixabay.
Création graphique : Virginie MAS.
Imprimerie du Bocage / Média horizon.

Chers amis soullandais

La livraison cet été du complexe sportif est un véritable événement pour notre commune. Quelle joie d'imaginer les sportifs de tous âges qui vont pouvoir y performer dès la rentrée !

Reflète de la dynamique que nous voulons insuffler à la Ville de Soullans, l'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports constitue en effet l'aboutissement du projet-phare de notre mandat, et il me tient à cœur de remercier la commission qui a assuré un suivi exemplaire du chantier durant près de trois ans.

La combinaison de l'esthétisme et du confort profitera aux utilisateurs comme aux visiteurs et nous nous réjouissons d'y organiser le samedi 6 septembre le forum des associations et du bénévolat qui sera l'occasion pour vous toutes et tous de découvrir cette remarquable infrastructure déclinée aux couleurs emblématiques et historiques des Hirondelles soullandaises.

En dotant la commune de cet équipement performant, notre souhait est de susciter l'envie de pratiquer une, voire même pourquoi pas, plusieurs activités sportives, puisqu'au-delà des nombreux bienfaits procurés sur la santé physique comme mentale, le sport porte également une valeur particulièrement précieuse, la fraternité.

Nous vous invitons ainsi à vivre lors du forum un moment aussi festif que convivial autour des associations sportives, culturelles et solidaires qui font rayonner notre belle commune.

La Ville de Soullans se veut par ailleurs exemplaire en matière de traitement des déchets. Aussi est-ce dans cette perspective que sera inaugurée à la mi-juillet une nouvelle végétri aménagée sur la parcelle

jouxtant les ateliers municipaux. Destinée exclusivement aux habitants du territoire Océan-Marais de Monts, son accès se fera sur présentation d'un badge, ce qui aura pour effet de réguler les flux de fréquentation, tandis que la vidéosurveillance garantira une meilleure gestion des végétaux déposés.

Toujours à l'œuvre pour faire rayonner le talent de Charles Milcendeau, l'équipe du Pôle des Affaires Culturelles de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts a déployé tout son savoir faire pour proposer une nouvelle exposition temporaire d'envergure, «Milcendeau, la fabrique d'un artiste (1891-1914)», labellisée Exposition d'Intérêt National. Installée jusqu'au 2 novembre, elle offre aux visiteurs la découverte de la vie de l'artiste sous un prisme inédit. Tout au long de la saison un riche programme de médiations réjouira également les publics de tous âges.

Porté l'an dernier par la municipalité, le Festival du livre et des arts «Milcendeau se livre» a vécu en ce mois de juin sa deuxième édition sous l'égide de la toute récente association éponyme. En réunissant vingt auteurs et une dizaine d'artistes, l'événement a une nouvelle fois concrétisé le rêve formulé par Charles Milcendeau dans ses correspondances de voir le Bois Durand devenir «un petit Barbizon». En gravitant autour du Musée Charles Milcendeau, l'initiative contribue à faire connaître l'œuvre et le talent du peintre du pays. Une reconnaissance que nous lui devons et une fierté pour notre commune.

Très bel été à toutes et tous !

Jean-Michel ROUILLÉ
Maire de Soullans





Engin sur parcelle début des travaux.



Aménagement de la nouvelle végétari.

Infos pratiques

Jours d'ouverture

- Lundi et vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
- Samedi : 9 h - 12 h

Renseignements

- Accueil du Centre Technique Intercommunal à St-Jean-de-Monts : 02 51 59 98 90.
- Mme Delphine GUIBERT
Tél. : 06 73 37 53 85
mail : delphine.guibert@omdm.fr

Environnement

Une nouvelle végétari au service des usagers du territoire

Une nouvelle végétari vient d'être aménagée sur la commune de Soullans afin d'offrir aux utilisateurs du territoire un service plus adapté. Elle sera inaugurée le mardi 15 juillet.

Décidée il y a deux ans par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts qui en détient la compétence, sa création a été rendue possible grâce à la mise à disposition par la commune d'un terrain nu d'une superficie de 1 000 m² jouxtant les ateliers municipaux situés Chemin du Grand Marais. Entamés en février dernier, les travaux d'aménagement se sont achevés fin juin, rendant dès lors le service disponible. Ainsi et sur présentation d'un badge numérique, les habitants de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts peuvent dorénavant accéder à un nouvel espace spécifiquement dédié au dépôt de déchets verts et biodéchets.

Le Centre Technique Intercommunal (CTI) est en charge de la gestion du site, tandis que le traitement des déchets déposés est confié à Trivalis.

Pour en garantir le fonctionnement et l'exploitation, le site est équipé à l'entrée d'une barrière, en plus d'un système de vidéo-surveillance.

Badge d'accès à télécharger sur l'application mobile MONTRI

L'accès au site s'effectue sur contrôle et présentation d'un badge numérique, téléchargeable en autonomie sur l'application MONTRI. Afin d'activer ce badge d'accès dématérialisé, les usagers du territoire sont invités à suivre les étapes ci-après.

Dans l'éventualité où vous auriez besoin d'accompagnement dans cette démarche,

des ateliers numériques ou des rendez-vous à la Maison Intercommunale des Services aux Publics (MISAP) vous sont proposés en contactant Yoan BROCHARD au 06 02 18 73 37.

Une alternative pour obtenir ce badge est également possible en vous rendant directement au CTI muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité qui permettront à l'agent d'accueil de générer un QR-Code, qui vous sera remis et transmis directement sur votre adresse mail.



MONTRI,
l'appli 0 déchet - 100% tri



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Océan MARAIS
DE MONTS

1. Télécharger l'application **MONTRI**
2. Entrer votre code postal
3. Cliquer sur **Ma déchèterie**
4. Cliquer sur **C'est parti (3^{ème} onglet)**
5. Cliquer sur **Particuliers**
6. Choisir **Votre déchèterie**
7. Cliquer sur **Ma déchèterie**
8. Cliquer sur **Mon badge déchèterie**
9. Cliquer sur **Démarrer**
10. **Création de votre compte : Entrer une adresse mail et un mot de passe**
11. **Valider le lien envoyé sur votre boîte mail**
12. **Après validation de nos services, création du badge numérique**
13. **Votre badge disponible sous quelques jours dans l'application**





L'aménagement de la Zone 30 en cœur d'agglomération s'inscrit dans une volonté de renforcement de la sécurité routière.

Sécurité routière Le cœur de ville désormais en Zone 30

Porté par une réflexion menée étroitement avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts en tant que détentrice de la compétence de la mobilité, le projet d'aménagement d'une Zone 30 en cœur de ville s'est concrétisé au début du printemps.

Dans un souci de renforcement de la sécurité routière, les axes prioritairement ciblés ont logiquement été les quatre routes départementales. En effet sur ces routes, il a été régulièrement constaté d'excessives vitesses susceptibles, au-delà des nuisances engendrées, de mettre en danger les usagers de la voie publique. En plus des rues annexes, l'entrée dans cette zone concerne ainsi la Rue de Nantes, la Route de Saint-Gilles, la Route du Marais Breton et la

Route de la Gare, afin de ralentir le trafic et d'accroître la vigilance des conducteurs en plein cœur de l'agglomération.

A cet effet ont été mis en place au mois d'avril des panneaux de signalisation ainsi que des marquages au sol délimitant les entrées et sorties dans cette zone de l'hypercentre au sein de laquelle la vitesse de circulation est désormais réduite à une limitation de 30 km/h.

L'application de la réglementation est

entrée en vigueur depuis l'adoption de la délibération par le Conseil Municipal en date du 22 avril 2025.

Après une période de test qui s'est avérée concluante, les chicanes aménagées fin 2024 ont par ailleurs toutes été validées, et de fait, durablement aménagées.

A l'heure où les mobilités douces sont en voie de développement, chacun est invité à faire preuve de responsabilité.

Parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier Les travaux de raccordement achevés

La fin récente des travaux de raccordement entrepris par le gestionnaire RTE (Réseau de Transport d'Électricité) marque une grande étape de franchie dans l'avancée du projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Trois années auront été nécessaires pour construire le nouveau poste de Gué-au-Roux, poste électrique de compensation de raccordement qui s'étend sur une surface de plus de 3 hectares. Chemin des Cordes à Soullans et au sein duquel est déployée la dernière des technologies.

Afin de permettre le transport de l'électricité que produiront à terme les soixante-et-une éoliennes à ce jour en cours d'installation, de considérables travaux de raccordement ont été menés en parallèle sur le territoire, constituant en deux liaisons composées de 29 km de câbles souterrains et 27 km de câbles sous-marins.

L'ensemble des acteurs politiques, économiques et associatifs du territoire s'est réuni fin juin aux côtés de RTE pour une célébration à l'occasion de laquelle a été organisée une visite du nouveau poste de Gué-au-Roux.

Vue aérienne du poste électrique de Gué-au-Roux.
© Avec l'aimable autorisation de RTE / Valéry JONCHERAY.



Bienvenue à La Plaine des Sports...

“

Cet équipement est conçu pour permettre à chacun de s'épanouir dans sa discipline, et nous pensons plus particulièrement aux jeunes que nous ne pouvons qu'encourager à pratiquer une activité sportive.

Jean-Michel ROUILLÉ,
Maire de Soullans

”

Aboutissement du projet-phare du mandat Une nouvelle Plaine des Sports pour la Ville de Soullans !

**La rentrée de septembre fera office d'événement avec la mise en service du complexe sportif !
Une infrastructure performante conçue pour le bien-être de ses utilisateurs.**

Projet-phare du mandat en cours, l'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports s'est concrétisé avec la réception au mois de juin du complexe sportif. Ce nouvel équipement de grande qualité sera ainsi mis à la disposition des utilisateurs dès la rentrée de septembre.

Le dévoilement du complexe sportif suscite d'ores-et-déjà autant d'enthousiasme que d'impatience auprès des représentants d'associations sportives soullandaises.

Un équipement combinant esthétisme et confort

Depuis l'extérieur, la tôle laquée du complexe qui culmine à quatorze mètres de hauteur produit un très bel aspect esthétique variant selon la luminosité du jour et pouvant ainsi passer en fonction du soleil du vert au rouge, en passant par des tons cuivrés. Côté pratique, plusieurs centaines de places de stationnement encadrent l'in-

frastructure dont le pourtour a été aménagé d'espaces verts.

La structure comporte trois entrées qui seront équipées de caméras de vidéosurveillance et accès sur badge. Situé avec ascenseur au niveau intermédiaire, le hall principal donne accès d'un côté sur les vestiaires et de l'autre sur la salle de convivialité, les tribunes et la salle de danse.



“

Le jaune et le noir sont les couleurs qui font référence aux différentes équipes des Hirondelles Soullandaises.

Pascal GUITTONNEAU,
adjoint en charge des infrastructures,
grands projets et bâtiments

”

Des couleurs emblématiques en référence aux Hirondelles Soullandaises

Aussitôt les grandes baies vitrées de l'entrée principale franchies, le grand hall laisse éclater deux couleurs dominantes qui ne manqueront pas de faire effet, et qui, tel un fil conducteur, se retrouvent dans tout le complexe. Le jaune et le noir sont en effet les couleurs historiques des Hirondelles Soullandaises.

D'une hauteur de 9 mètres sous plafond, la salle multisports est aussi spacieuse que lumineuse grâce à un revêtement aux teintes claires. Les tribunes sont conçues

avec une capacité d'accueil de deux-cent-cinquante spectateurs assis.

La pratique de la danse se fera dans une salle d'une surface totale de 300 m² équipée d'une cloison phonique offrant ainsi la possibilité d'un double-espace.

Les joueurs de tennis disposeront de deux terrains couverts, en plus de deux autres extérieurs, dont les matches pourront être observés depuis la terrasse extérieure posée dans la continuité de la grande salle de convivialité qui donne également une vue plongeante sur la salle multisports.

Le cap symbolique des 1000 licenciés bientôt franchi !

Toutes générations confondues, la Ville recense début 2025 un total de 961 licen-

ciés au sein de l'une des neuf associations sportives soullandaises. Une tendance à la hausse qui se confirme d'année en année et qui devrait encore s'accroître avec la mise en service du complexe sportif, qui offrira ainsi dès septembre plusieurs salles de pratique supplémentaires, avec :

- une salle multisports de 800 m²
- une salle de danse de 300 m² modulable en deux espaces avec cloison phonique
- deux courts de tennis couverts et deux autres extérieurs.

En comptant les salles 1 et 2 jouxtant le Foyer rural, la commune est désormais dotée de trois infrastructures que se partageront les associations dès la rentrée. Les représentants des différentes associations ont été conviés en mairie début

Salle de danse aussi spacieuse que lumineuse.



Salle de convivialité avec vue sur les courts de tennis.

Une future centrale photovoltaïque de 1 400 m²

Destiné à la performance sportive, l'équipement vise également la performance énergétique. Premier projet porté par la société Océan-Marais de Monts Energies qui scelle l'alliance entre Vendée Energie et la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, le complexe sportif sera équipé en fin d'année d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 330,7 kW. Installée sur la toiture, cette centrale de 1 400 m² produira annuellement 342 Mwh, soit l'équivalent de la consommation estimée de 64 ménages.



Salle multisports.

Et pour que le sport rayonne encore un peu plus sur le territoire, les espaces du complexe respectent les normes pour accueillir en plus de nouvelles disciplines.

Jean-Michel ROUILLÉ,
Maire de Soullans

mai pour faire part de leur souhait quant aux créneaux d'occupation. Les attentes seront dans la mesure du possible prises en compte de sorte à contenter le plus grand nombre. Le planning de répartition des espaces est en cours d'élaboration et sera transmis courant juillet.

Le nombre de jeunes licenciés en augmentation

Dans le détail, la pratique des jeunes enregistre elle aussi une augmentation. Alors qu'il était de 245 en 2024, les associations sportives soullandaises recensent sur le premier semestre de l'année 2025 un total de 260 adhérents soullandais de moins de 18 ans :

- Hirondelles soullandaises section basket : 109 enfants
- Hirondelles soullandaises section football : 73 enfants
- Danses 2000 : 40 enfants
- Les Petits Hirondeaux multisports : 28 enfants
- Tennis club soullandais : 10 enfants

Des chiffres qui pourraient donc encore grimper à l'avenir. En subventionnant la pratique des jeunes, la municipalité réaffirme par ailleurs son soutien envers les clubs et associations. Votée en début d'année, une majoration a ainsi permis à la dotation par enfant de moins de 18 ans d'atteindre le montant de 44,50 € pour l'année 2025.

Une infrastructure aux normes pour accueillir de nouvelles disciplines

En plus des disciplines déjà existantes (gym, danse, tennis, basket, foot), l'Ultimate Frisbee fera son apparition à la rentrée. D'une hauteur de 9 mètres sous plafond, la salle multisports est conçue selon les normes des fédérations permettant la pratique de nouvelles disciplines, telles que le volley ball ou le badminton, ce qui laisse encore augurer de belles perspectives à venir.

Le saviez-vous ?

Cap sur le sport ! La Ville de Soullans s'est engagée depuis cinq ans dans un programme en faveur de la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits. Au-delà du grand projet d'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports, l'engagement au cœur du dispositif Terre de Jeux a permis de déployer régulièrement des initiatives intergénérationnelles qui ont suscité l'engouement des Soullandais. En 2024, le label Ville Sportive deux flammes a été décroché par la commune, qui vise d'ores-et-déjà des flammes supplémentaires avec la concrétisation de cette nouvelle Plaine des Sports. La municipalité a de même récompensé les jeunes engagés dans le dispositif Pass'sport citoyen, qui sera reconduit dès la rentrée 2025.

Événement !

Rendez-vous au complexe le 6 septembre de 14h à 18h

A l'occasion du Forum des associations et du bénévolat

Pour marquer la mise en service du complexe sportif, le Forum des associations et du bénévolat y sera organisé le samedi 6 septembre de 14 h à 18 h. L'occasion pour tous, associations et visiteurs, de découvrir l'infrastructure flambant neuve !

Un temps festif pour rencontrer les associations sportives, culturelles et solidaires qui font la richesse de notre commune.

Des démonstrations vous permettront de découvrir les disciplines et susciteront peut-être même l'envie de pousser les portes des salles de sport !



Courts de tennis à l'intérieur et à l'extérieur.

Sécurité Élagage sur la voie publique

A titre de sécurisation des usagers de la voie publique, il est rappelé que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas ni les feux de signalisation, ni les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

L'avancée des branches d'un arbre qui conduirait à gêner la circulation sur la voie publique est de fait de nature à entraver la commodité du passage sur le domaine public routier communal et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police détenus aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut le cas échéant imposer aux riverains des voies, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.

Merci à chacun de bien vouloir veiller à ces consignes de prudence pour la sécurité de tous.

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans



Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

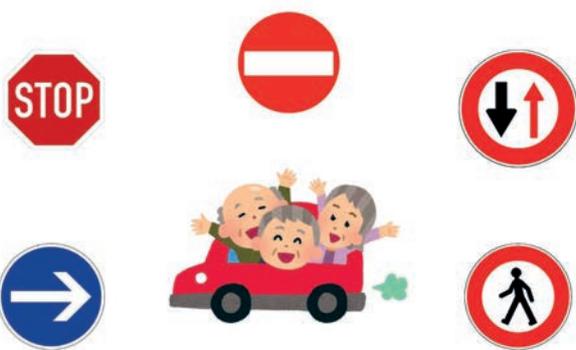
Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Stage de sécurité routière Destiné aux conducteurs de 60 ans et plus



Date :
- Mardi 21 octobre de 9h30 à 12h30 théorie
et de 14h à 16h30 pratique

Lieu : Ancienne Mairie — Rue des anciens combattants

Inscription en mairie au 02 51 68 57 99 — Places limitées
Participation : 5 €



ATELIERS Numériques

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LA TABLETTE ET VOTRE SMARTPHONE

10 ateliers pour les débutants
du 6 Octobre au 8 Décembre 2025
Ouvert à tous les retraités
Gratuit

Inscription obligatoire !
Prêt d'une tablette pendant l'atelier

TOUS LES LUNDIS DE 10H00 À 12H00
SOULLANS



POUR BIEN Vieillir

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le CCAS de Soullans Au 02.51.68.57.99





Quarante-cinq personnes ont bravé pluie et vent pour participer à la balade écosportive.

Balade écosportive 45 courageux participants

Bravant la pluie et le froid, quarante-cinq personnes ont participé à la balade écosportive organisée le mercredi 12 mars par la municipalité.

Déployée il y a deux ans en lien avec le label Terre de Jeux, l'initiative a ainsi été reconduite afin d'effectuer une nouvelle collecte de déchets lors de cette balade d'une durée d'une heure et demie. L'idée étant d'allier de nouveau les bienfaits de la randonnée à la sensibilisation aux enjeux liés au développement durable.

Quatre secteurs ont ainsi été quadrillés autour du bourg : l'étang de pêche, la sapinière, la maison médicale et les Guignardières. Les routes très fréquentées ont quant à elles été évitées pour des raisons de sécurité, et ce d'autant que dix enfants se sont joints à l'événement.

L'initiative a ainsi permis de collecter un total de 18,6 kg de déchets, parmi lesquels

“ L'objectif de cette balade écosportive est double : encourager la sensibilisation aux enjeux liés à la pollution, tout en pratiquant une activité physique, aussi douce soit-elle. ”

Jacqueline CARIOU THOUZEAU,
adjointe aux sports

encore de trop nombreux mégots et bouteilles en plastique ou même en verre.

Après avoir soigneusement trié chaque détritrus dans les contenants adaptés, les participants se sont dits satisfaits d'avoir contribué par cette initiative à rendre la commune un peu plus agréable en soutien aux missions des agents municipaux. Un temps de convivialité a clôturé la matinée, qui pourrait être reconduite l'année prochaine.



Ce deuxième après-midi récréatif a rassemblé cinquante-cinq personnes autour d'animations musicales.

Après-midi récréatif Un temps de solidarité de nouveau très apprécié

Après une première expérience très appréciée en septembre dernier, les membres du Conseil des Sages ont proposé un deuxième après-midi récréatif organisé le vendredi 18 avril au Foyer rural.

Karaoke, chansons, quiz de culture générale et jeux musicaux figuraient au programme de ce temps de convivialité qui a rassemblé cinquante-cinq participants, qui se sont de même réjouis de la présence d'Yvon MERCERON et de son accordéon.



Samedi 21 juin Fête de la Musique à Soullans

Cilou danse.



Chorus Land.



Collecte de stylos.



Présentation de l'affiche «Milcendeau se livre».

Conseil Municipal des Enfants Une implication concrétisée par de nombreux projets

A la veille des vacances scolaires, les jeunes conseillers municipaux ont dressé le bilan d'une année riche en actions.

Portés par leur enthousiasme et leur dynamisme, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont réussi à concrétiser de nombreux projets tout au long de l'année scolaire. Leur présence active sur le terrain a été aussi remarquée qu'appréciée.

Importance du devoir de mémoire

Étroitement associés à l'organisation des cérémonies patriotiques du 11 novembre et du 8 mai, les jeunes élus ont rencontré en réunion préparatoire Nicolas CHEVRIER, président de l'association des Anciens Combattants, qui a eu à cœur de leur expliquer l'importance du devoir de mémoire. Particulièrement symbolique et appréciée en ces jours de souvenir, leur implication aux côtés des représentants adultes s'est traduite par une lecture partagée lors des commémorations. Des temps forts de partage et de transmission afin que puisse perdurer l'hommage à tous les morts tombés pour la France.

Protection de l'environnement

Conviés le samedi 24 novembre à la 2^{ème} édition de l'opération « Une naissance, un arbre » portée par la municipalité, les jeunes élus ont prêté main forte pour mettre en terre cinquante-deux arbres, symbolisant autant de naissances enre-

gistrées au sein des foyers soullandais au cours des années 2022 et 2023. Bravant le temps hivernal, ils ont fait preuve d'un bel élan d'enthousiasme et se sont associés avec joie aux familles.

De même, ils n'ont pas hésité en dépit d'un temps maussade à participer à la balade écosportive organisée par la Ville le mercredi 12 mars. Désireux de porter conjointement cette initiative, ils ont à ce titre réalisé une affiche qui a été diffusée dans les deux écoles de la commune afin de rassembler un large public. La motivation dont ils ont fait preuve a été saluée par l'ensemble des participants.

Au cours du printemps, les jeunes conseillers ont confectionné des boîtes destinées à recueillir les stylos usagers qu'ils ont placées dans divers lieux stratégiques de la commune. Avec une estimation à plus de 18 000 stylos collectés, leur action a fédéré et permis d'afficher lors de la pesée 18,6 kg, dont le recyclage contribuera à la création d'objets composés de matériaux réutilisés.

Passion du livre

En plus de la réalisation d'une affiche, le CME a contribué au succès du Festival du livre et des arts « Milcendeau se livre » en organisant une chasse aux livres le samedi 14 juin, ainsi qu'en reconduisant l'opération « Échange ton livre » le lendemain.

“
Le budget du CME a permis d'offrir aux CM1 et CM2 des deux écoles une formation aux gestes qui sauvent.
Anne-Douceline GUILLET,
adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse
”

Formation aux gestes qui sauvent offerte aux 82 élèves de CM1 et CM2

Aussitôt installés en octobre dernier, les jeunes élus avaient exprimé leur souhait de mettre en place une formation aux gestes qui sauvent. Suscitant l'unanimité, l'idée a été concrétisée par le biais de l'ASCM Saint-Jean qui est intervenue aux mois de mai et juin dans les deux écoles de la commune pour former durant des sessions de deux heures tous les CM1 et CM2. Les élèves ont ainsi été sensibilisés aux grandes thématiques que sont la protection, l'alerte, l'hémorragie, les plaies, la victime inconsciente et le massage cardiaque avec recours d'un défibrillateur. Très attentifs et dynamiques, ils ont manifesté beaucoup d'intérêt tant pour la théorie que pour la pratique dispensées par les formateurs. Franc succès pour cette initiative !



Formation aux gestes qui sauvent.



Les 51 élèves entourés de leurs accompagnateurs sont revenus enchantés de cette classe découverte. © École privée Les Roseaux

École privée Les Roseaux Une belle classe découverte sur «l'Estuaire de la Loire»

Les cinquante-et-un élèves de CM1 et CM2 de l'école privée Les Roseaux ont vécu fin avril une classe découverte sur le thème «Estuaire de la Loire» qui leur laissera assurément de beaux souvenirs !

“ C'était génial, tout était réuni pour vivre une belle expérience et les enfants sont tous revenus contents de leur séjour. La richesse du programme a permis à chacun d'apprécier des temps forts divers et variés. ”

Estelle DESVERRONNIÈRES,
directrice

Accompagnés par six adultes, les vingt-sept CM1 de la classe de Laurent BUGEAU et les vingt-quatre CM2 de celle d'Estelle DESVERRONNIÈRES et Césarine MARTIN ont été hébergés à Saint-Michel-Chef au centre La Brise de Mer pour un séjour de quatre jours et trois nuits particulièrement riche en activités.

Arrivés le mardi 22 avril à Saint-Nazaire où un soleil radieux les attendait, les écoliers ont commencé par de passionnantes visites guidées sur les sites des chantiers navals et d'Escal'Atlantic.

Direction la ville de Guérande le lendemain pour une captivante journée de découverte de la célèbre cité médiévale fortifiée, en plus d'une rencontre privilégiée

avec un paludier qui a partagé avec passion son métier et révélé les différentes étapes de la récolte du sel dans les marais salants. Place aux sensations fortes la journée suivante lors d'une séance de char à voile ! Les moniteurs ont su mettre tous les jeunes en confiance pour que cette matinée leur procure de belles émotions dont ils se souviendront sûrement longtemps. Et pour cause, cette séance a été un baptême pour beaucoup d'entre eux !

Avant de prendre le chemin du retour, nouvelle escale à Saint-Nazaire pour deux autres grands temps forts avec la visite du sous-marin "L'Espadon" qui a passionné les élèves comme les adultes et enfin celle du centre "EOL" qui a leur offert le privilège de découvrir l'assemblage des éoliennes dont l'installation est en cours au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Ils n'oublieront probablement pas non plus les fameuses veillées qui sont autant d'occasions de prolonger les festivités avec au programme un escape game autour d'une recette de chocolat, des fous-rires grâce aux jeux de société « Time's up » et « Dessinez, c'est gagné », et enfin, telle une tradition, une boom organisée le dernier soir.

De chaleureux remerciements sont adressés à tous les acteurs (Mairie, Apel, Crédit Mutuel et parents) qui ont soutenu financièrement le projet.



Saut dans la cour des grands, nouvelle aventure !



Soutien renouvelé aux familles

Remboursement du transport scolaire

La municipalité a réaffirmé une fois de plus sa volonté de soutenir financièrement les familles en reconduisant le dispositif permettant de bénéficier du remboursement du transport scolaire Aléop pour l'année scolaire 2024/2025.

Conformément aux modalités définies et selon lesquelles répondait aux critères d'attribution tout élève régulièrement usager du service Aléop, domicilié à Soullans et fréquentant l'une des deux écoles de la commune, près d'une quarantaine de familles a été contactée car éligible au dispositif. Les familles ayant retourné les dossiers de demande de subvention recevront ainsi courant juillet le versement d'une participation pour un montant de 155 €.

Bilan «santé» de la Commune

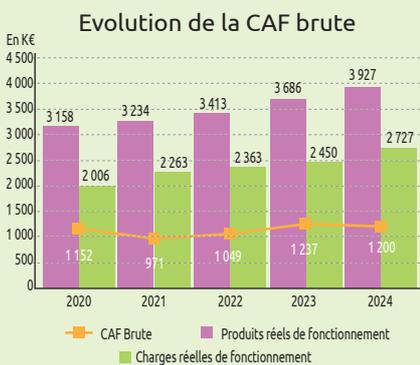
La commune compte 4 498 habitants.
L'étude est réalisée sur les exercices 2020-2024 avec comparatif des communes de même strate.
Des indicateurs financiers très favorables

CAF Capacité d'Autofinancement

Globalement, sur la période 2020-2024, la commune enregistre une progression de + 4,20 %.

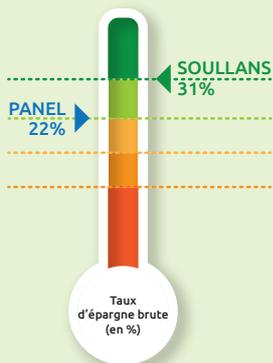
La CAF ressort autour de 1 million d'euros qui correspond au niveau moyen de ces 5 dernières années.

En 2024, le montant de la CAF brute par habitant de la commune (267 €) est supérieur à celui de la strate régionale (239 €).



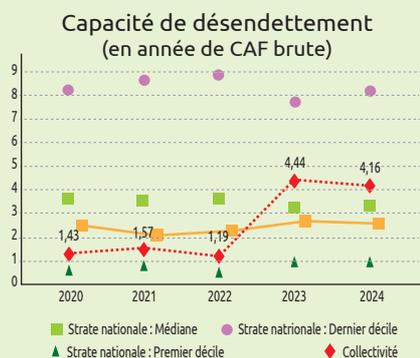
Evolution de la CAF brute

— CAF Brute — Produits réels de fonctionnement
— Charges réelles de fonctionnement



Capacité de désendettement

La capacité de désendettement brute, de 4,16 années se situe en dessous du seuil critique fixée à 10 années.



Capacité de désendettement (en année de CAF brute)

■ Strate nationale : Médiane ● Strate nationale : Dernier décile
▲ Strate nationale : Premier décile ◆ Collectivité



2025 - Le Budget

Le Budget Municipal 2025 a été présenté et adopté après un Débat d'Orientation Budgétaire.

Dans sa séance du 10 avril 2025, le Conseil Municipal a approuvé les Comptes Financiers Uniques 2024 et les Budgets Prévisionnels 2025.

- Conduite d'une politique responsable et ambitieuse
- Aboutissement des projets structurels de la mandature

Rétrospective financière

Section de fonctionnement

En €	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	3 629 140	3 655 243	3 877 276	4 368 679	4 362 061
Dépenses	2 611 450	2 844 962	3 022 677	3 361 650	3 448 060
Résultats	1 017 690	810 281	854 599	1 007 029	914 001

Section d'investissement - dépenses d'équipement

	Les dépenses d'équipement					Repères - 2024	
	2020	2021	2022	2023	2024	Commune	Strate régionale
						En € par habitant	
en €	1 399 974	1 216 699	1 752 759	1 736 038	4 167 838	927	429
Part des dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement							
en %	99,58	99,70	94,35	74,18	85,66	85,66	97,89

Focus Sport 2024 : 250 000 €

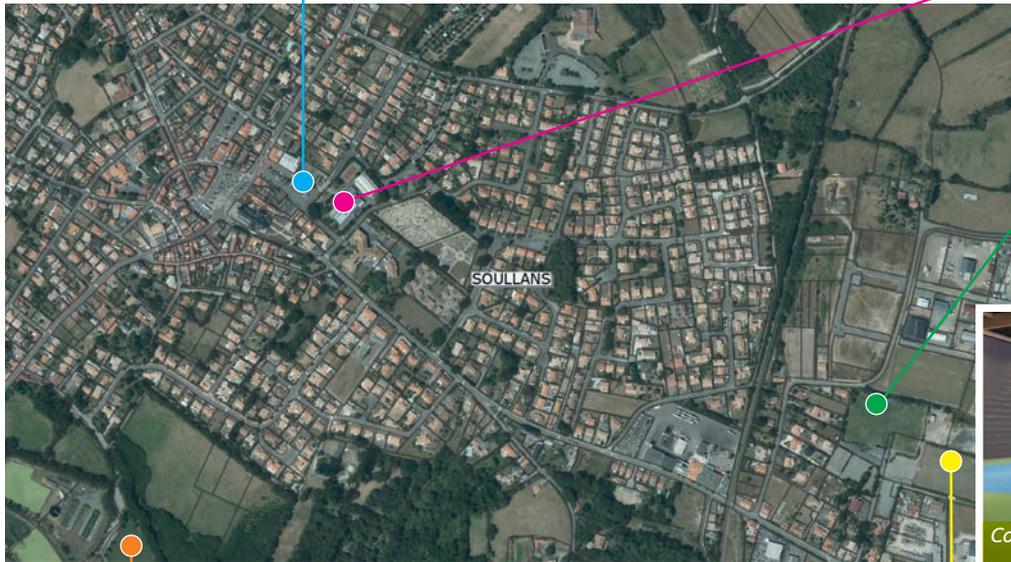


Valoriser la pratique sportive à Soullans

Des installations sportives sur les lieux stratégiques de la commune



Foyer Rural
Court de tennis
extérieur
Aire de petits
jeux collectifs



© Benoit CADÉ - By the way



Complexe sportif



Budget prévisionnel 2025 : 8 409 915 €

Fonctionnement : 4 020 553 €

- Aucune augmentation du taux des impôts locaux
- Limiter l'évolution des charges de fonctionnement
- Maintenir le niveau de soutien apporté aux clubs et associations

Investissement : 4 389 362 €

- Un budget équilibré autofinancé
- Consacrer les excédents de fonctionnement à l'investissement
- Moderniser les équipements municipaux

Un budget primitif 2025 équilibré sans recours à l'emprunt

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

13 mars 2025

Débat d'orientation budgétaire 2025 (DOB)

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport.

Avenants au marché 2023-01 : aménagement d'une plaine des sports, construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs

Le 4 mars 2025, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable pour les avenants aux marchés suivants :

Lot n°1 – Entreprise GTP

Reprise du bassin partie Sud pour conforter le chemin, création d'une retenue digue bassin, et petits aménagements divers : le montant de cet avenant n°1 pour le lot n°1 est de 48 355,64 € HT, soit 6,85 % du montant initial du marché.

Lot n°15 – Entreprise MARTY

Tableau affichage intérieur club de la gamme club adapté au niveau départemental et régional avec reprise du simple tableau d'affichage : le montant de cet avenant n°1 est de 4 005,98 € HT, soit 6,45 % du montant initial du marché.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants.

Lancement d'appel d'offres pour l'aménagement des abords de la salle des sports – rue des Frênes

Les travaux du nouveau complexe sportif devant s'achever fin juin, il convient de prévoir un aménagement des abords du bâtiment afin de pouvoir accueillir les utilisateurs dans les meilleures conditions possibles. Pour la réalisation du projet, il est nécessaire de lancer un appel d'offres. Le marché sera passé selon la procédure adaptée (art L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique) et comprendra deux lots :

Lot 1

Travaux de voirie, Assainissement EP, Préparation des espaces verts, Signalisations

Lot 2 : Espaces verts

Engazonnement, Clôture et portail coulissant, Longrine Béton

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'approuver le lancement du marché portant sur l'aménagement des abords de la salle des sports rue des Frênes.

Aménagement RD82 : convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental, en agglomération et fixant les conditions de son entretien ultérieur

Sur la route départementale n°82 (PR 15+95 au PR 15+135)

Pour pérenniser une écluse simple existante, avec rétrécissement axial, permettant de renforcer la lisibilité des usagers sur les voies communales pour accéder à la

RD 82, la commune a décidé de reprendre l'aménagement en bordure béton et du marquage au sol.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'approuver la convention telle que présentée.

Complexe sportif : convention de transfert de gestion de la toiture de la salle des sports situé sur la commune de Soullans en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque

La Communauté de Communes s'est associée avec la société d'économie mixte Vendée Energie, pour créer la société par actions simplifiée Océan-Marais de Monts Energies, chargée de développer, réaliser et exploiter des unités de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.

Cette société a vocation à se voir confier des autorisations domaniales, sur le fondement de l'article L. 2122-1-3-2° du Code général de la propriété des personnes publiques.

C'est dans ce contexte que le propriétaire a souhaité transférer la gestion de l'utilisation de la toiture de la salle de sports situé

sur la commune de Soullans, à la Communauté de Communes, afin de mettre en œuvre une centrale solaire photovoltaïque pour produire et commercialiser de l'électricité.

Sur la base de ce transfert de gestion, le propriétaire autorise la Communauté de Communes à accorder à la société Océan-Marais Energies un titre d'occupation assorti de droits réels lui permettant d'assurer le financement et l'exploitation de l'unité de production photovoltaïque.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des présents d'accepter le transfert de la gestion du volume situé au-dessus de la toiture de la salle des sports utilisé pour l'implantation de la centrale photovoltaïque et ses équipements, dont la surface est estimée à 1 539 m², et d'approuver la convention telle que présentée.

Acquisition de la parcelle section BC n°58 Fief de la gare

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 58 de la section BC, d'une superficie totale de 1 705 m², pour un montant global de 51 150,00 €, toutes indemnités incluses.

Lotissement « Le Clos du Val de Vie » : acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section AI n°164, 173, 192 et de l'impasse des pommiers cadastrée section AI n°199

Considérant que les travaux prévus au

Parking et accès du complexe sportif : convention SYDEV n°2024.ECL.0776 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage

Dans le cadre des travaux liés à l'aménagement du complexe sportif, il est prévu d'installer un éclairage sur le parking et au niveau de l'accès du bâtiment (affaire L.EC.284.22.001). Pour ce faire, il est nécessaire de conclure avec le SYDEV, une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation pour la création d'un réseau, fourniture, pose et raccordement de l'ensemble.

Les modalités financières sont calculées ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux		Participation		
	HT	TTC	Base	Taux	Montant
Eclairage public					
Travaux neufs	4 483,00 €	5 380,00 €	4 483,00 €	70,00 %	3 138,00 €
TOTAL PARTICIPATION					3 138,00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'approuver la convention n°2024.ECL.0776.

Programme annuel de rénovation éclairage public 2025 : convention SYDEV n°2025.ECL.0098 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage

La compétence « éclairage public » est exercée par le SyDEV.

Dans ce cadre, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière relative à la rénovation de l'éclairage public en 2025, conformément au plan de rénovation pluriannuel validé par la commune.

Les montants maximums de travaux et de participation se décomposent de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant		Participation		
	HT	TTC	Base	Taux	Montant
Eclairage public					
Rénovation programme et suite aux visites de maintenance année 2024	4 000,00 €	4 800,00 €	4 000,00 €	50,00 %	2 000,00 €
TOTAL PARTICIPATION					2 000,00 € HT

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de valider la rénovation de l'éclairage public existant pour l'année 2025 et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

programme ont été réalisés et sont conformes suivant le procès-verbal de réception, il convient de transférer et classer dans le domaine public communal les équipements communs du lotissement « Le Clos du Val de Vie ».

Concernant les eaux pluviales, la commune prendra à sa charge uniquement l'écoulement des eaux, l'entretien des noues restant à la charge de l'ASL en tant que propriétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents le transfert des équipements communs du lotissement « Le Clos du Val de Vie » au profit de la commune de Soullans dans les conditions indiquées ci-dessus ainsi que la parcelle AI n°199 (598 m²), d'acquérir à titre gratuit les parcelles cadastrées sous les numéros 164, 173 et 192 de la section AI, d'une superficie totale de 50 m².

10 avril 2025

Budgets principal et annexes : approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.)

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 18 mars 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter les C.F.U. de l'exercice 2024 tels qu'ils sont arrêtés comme suit :

Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024
Résultats de clôture

BUDGET PRINCIPAL	
Investissement	1 152 551,04 €
Fonctionnement	914 001,17 €
Total cumulé	2 066 552,21 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS	
Investissement	-232 855,44 €
Fonctionnement	233 090,39 €
Total cumulé	234,95 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA SCIERIE »	
Investissement	334 558,26 €
Fonctionnement	0,23 €
Total cumulé	334 558,49 €
BUDGET ANNEXE MAISON MÉDICALE	
Investissement	-36 668,96 €
Fonctionnement	46 662,52 €
Total cumulé	9 993,56 €

Soit un résultat de clôture global consolidé au 31 décembre 2024 hors restes à réaliser, de 2 411 339,21 €.

Restes à réaliser : 2 101 277,10 €
Résultat consolidé : + 310 062,11 €

Budgets principal et annexe : affectation des résultats

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'affecter en recette d'investissement du budget principal primitif 2025, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 914 001,17 €,
- d'affecter en recette d'investissement du budget annexe « maison médicale » primitif 2025, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 46 662,52 €.

Fiscalité Directe Locale : vote des taux pour l'année 2025

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir pour l'année 2025, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,64 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,82 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,62 %

Tarifs municipaux 2025

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir les tarifs municipaux 2024 à compter du 1^{er} janvier 2025.

Maison médicale : gel des loyers 2025 et régularisation des charges 2024

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de maintenir la décision de ne pas augmenter les loyers relatifs à l'occupation de la maison médicale à la date anniversaire de la signature du bail,
- d'appliquer la régularisation des charges pour l'année 2024.

Attribution des subventions de fonctionnement 2025 aux associations

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 4 mars 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention

- Associations sportives 11 570,00 €
 - Associations culturelles 3 145,00 €
 - Association scolaire et extrascolaire 410,00 €
 - Associations sociales / Solidarité / 3^{ème} âge 130,00 €
 - Organismes départementaux et divers 570,00 €
- Soit un montant total de subventions de 15 825 €.

Subventions

Au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder pour l'année 2025 une subvention de 19 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

A l'amicale du personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder pour l'année 20-25 une subvention de 150,00 € par agent adhérent à l'amicale du personnel, soit un montant estimatif de 4 050 €.

Attribution d'une subvention du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de Soullans - Année scolaire 2024/2025

Le montant de l'aide et les modalités du versement sont fixés comme suit :

- Le montant alloué par élève fréquentant le transport scolaire correspond aux frais réellement engagés par les usagers pour le paiement de la part famille, soit en 2024 un montant maximum de 155 € par an et par enfant,
- Le montant des aides se fait directement auprès du représentant légal une fois par année scolaire, sur présentation du

justificatif d'inscription et de règlement, exclusivement sur le compte bancaire communiqué,

- En cas de garde alternée, une seule subvention sera versée.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention d'un montant maximum de 155 € par an et par enfant, selon les critères définis dans la présente délibération, au titre de l'année scolaire 2024 / 2025.

Subventions Exceptionnelles

A l'association « Milcendeau se livre »

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer à l'association « Milcendeau se livre » à la suite de sa création, une subvention d'un montant total de 500 €.

A l'association « Amicale des pêcheurs »

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer à l'association « Amicale des pêcheurs » une subvention exceptionnelle d'un montant total de 126,99 €.

A l'association « Transport Solidaire Soullandais »

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer à l'association « Transport Solidaire Soullandais » une subvention exceptionnelle d'un montant total de 1 000,00 €.

Cession de 40 parts de SCPI AMUNDI DEFIL FONCIER – Crédit Agricole Atlantique Vendée

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à céder le placement auprès du Crédit Agricole de Vendée de 40 parts de SCPI AMUNDI DEFIL FONCIER détenus dans le cadre de la succession de Madame Claire BARBEREAU avec une valeur arrêtée au moment de la vente.

Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2025

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 560 € le forfait élève à retenir pour l'année civile 2025. A titre indicatif, le montant de la subvention est estimé à 560 * 171 élèves = 95 760 €. La contribution sera versée à l'OGEC de l'école privée Les Roseaux en avril, août et novembre sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année n.

Fournitures scolaires aux enfants des établissements public et privé de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer pour l'année 2025 la somme forfaitaire annuelle de 36,00 € par élève fréquentant les établissements d'enseignement public et privé de Soullans.

La dotation est fixée sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année n, soit une dotation globale de 11 232,00 €.

2025.29 - Budgets principal et annexes : vote du budget primitif 2025

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 18 mars 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide

- de voter le budget par nature et au

niveau du chapitre pour les sections fonctionnement et d'investissement,

- de procéder à la reprise des résultats de l'exercice 2024,
- d'approuver le budget annexe primitif principal et les budgets primitifs annexes de l'exercice 2025, tels que présentés ci-dessus :

BUDGET PRINCIPAL	
Fonctionnement	4 020 553.00 €
Investissement	4 389 362.01 €
BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS »	
Fonctionnement	722 709.44 €
Investissement	622 454.49 €
BUDGET ANNEXE MAISON MÉDICALE	
Fonctionnement	
Recettes	72 262.00 €
Dépenses	64 260.00 €
Investissement	82 562.52 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA SCIERIE »	
Fonctionnement	1 720 483.23 €
Investissement	1 661 000.00 €

Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et cheminement d'énergies

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies (GC2024-ACHATENERGIES),
- décide de l'adhésion de la commune de Soullans au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies pour ses besoins en électricité et en gaz naturel,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande ainsi que les documents y afférant, et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Contrat de bail dans le cadre de la mise en place d'une Végétri

La commune de Soullans est propriétaire d'un terrain nu de 1 000 m² situé chemin des rivières à Soullans.

Il convient de signer un bail entre la commune de Soullans et la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, pour la création et l'exploitation d'une Végétri visant aux dépôts des déchets verts et biodéchets. Le bail est consenti pour une durée de 6 ans, à compter du 1^{er} Juin 2025 renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 2 mois.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- autorise Monsieur le Maire ou son 1^{er} adjoint en cas d'empêchement à signer le contrat de bail entre la commune de Soullans et La Communauté de Communes Océan-Marais de Monts,
- décide que cette occupation sera consentie moyennant un loyer annuel de 240 €,
- précise que la recette en résultant sera imputée au chapitre 75 du budget.

Convention de mise à disposition à l'ADMR de locaux à usage exclusif professionnel situé au 8 rue des anciens combattants - Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la procédure de mise à disposition de locaux communaux à l'ADMR et les modalités indiquées dans la convention,
- de fixer à 600 € le remboursement forfaitaire annuel des charges supplétives,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux à usage exclusif professionnel.

Modification du règlement intérieur du camping municipal « Le Moulin Neuf »

Le règlement intérieur du camping municipal doit être modifié pour intégrer de nouvelles dispositions.

Afin d'encaisser le règlement du séjour à l'arrivée des campeurs, et éviter des impayés, il convient de modifier le règlement actuel qui précise dans son article 5 «Redevances » : les redevances sont payées au bureau d'accueil, la veille du départ.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de modifier l'article 5 « Redevance » du règlement intérieur du Camping Municipal du 24 avril 1991 en indiquant que les redevances seront réglées à l'arrivée.

Convention de partenariat avec la société Créacom Games

La société Créacom Games a pour objectif de développer un jeu de plateau familial présentant 36 communes du département de la Vendée sous la dénomination Circino, le Chasseur de Trésors - destination Vendée.

La commune de Soullans a été proposée pour intégrer le Musée Milcendeau dans l'une des places gratuites attribuées parmi les 36. Une carte personnalisée format carte postale et un encart texte dans le livret de présentation permettront de faire connaître le Musée Milcendeau.

Pour mener à bien cette opération, il faut signer une convention qui a pour objectif de valider les modalités du partenariat établi entre les deux parties (Commune de Soullans - Société Créacom Games).

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents d'accepter le partenariat avec la société Créacom Games.

Motion de demande de création d'un nouvel hôpital auprès de l'ARS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- décide d'inscrire durablement l'excellence du soin en proximité en sollicitant auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) la création d'un nouvel hôpital en périphérie de la ville de Challans afin de répondre aux besoins croissants de notre population du territoire du Nord-Ouest de la Vendée en matière de soins médicaux, avec la prise en compte de la particularité démographique en période estivale,
- décide de mettre en avant les avantages de cette nouvelle implantation, notamment en termes d'accessibilité, d'intégration de l'hélistation, de stationnement, de capacité de développement,

de fonctionnalité en matière de qualité et de sécurité des prises en charge et d'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des patients tout en améliorant significativement les conditions de travail et l'attractivité pour les professionnels,

- décide de souligner l'urgence de ce projet ambitieux pour un meilleur accès aux soins pour l'ensemble de la population du territoire dans le cadre du déploiement du Ségur de la Santé, compte tenu des difficultés actuelles rencontrées par l'hôpital Loire Vendée Océan situé en cœur de ville de Challans et de l'éloignement avec l'hôpital départemental de la Roche-Sur-Yon,
- sollicite la représentation de la commune de Soullans au sein du Conseil de surveillance du Centre hospitalier Loire Vendée Océan, et du comité de pilotage du Schéma directeur d'investissement.

22 avril 2025

Aménagement des abords du complexe sportif : attribution des marchés Lot 1 – Travaux de voirie, assainissement EP, préparation des espaces verts, signalisation et lot 2 – espaces verts, engazonnement, clôture et portail coulissant, longrine béton

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 avril 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'attribuer le marché de travaux des lots 1 et 2 comme suit :

- Lot 1 : Travaux de voirie - Assainissement EP - Préparation des espaces verts - signalisation à l'entreprise GIRASE TRAVAUX PUBLICS - Saint Gilles Croix de Vie pour 149 516,40 € HT,
- Lot 2 : Espaces verts - Engazonnement - Clôture et portail coulissant - Longrine béton à l'entreprise ID VERDE - CHALLANS pour 13 593,80 € HT,

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été 2025

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes.

Cette année, trois séjours sont organisés :

- un séjour pour les 5 / 6 ans,
- un séjour pour les 7 / 8 ans,
- un séjour pour les 9 / 11 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le prix des séjours d'été.

Aménagement d'une zone réglementée à 30 km/h

Au titre du pouvoir de police de circulation qui lui est conféré par l'article L.2213-1 du code général des collectivités territoriales, le Maire a la possibilité de modifier la limite réglementaire de vitesse en agglomération fixée à 50 km/h par l'article R.413-3 du code de la route.

Ainsi, la création de zones de circulation particulière (zone 30, zone de rencontre) entraîne l'application de nouvelles limites de vitesse réglementaires (respectivement 30 et 20 km/h) conformément à l'ar-

ticle R.110-2 du code précité. Ces mesures doivent être fondées sur un arrêté motivé pris par le maire, après, le cas échéant, consultation des autorités gestionnaires de la voirie concernée et, s'il s'agit d'une route à grande circulation, après avis conforme du préfet.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer une « zone trente » rue de Nantes et dans les rues avoisinantes.

Conventions entre ESNOV et la commune de Soullans

ESNOV Chantiers (Nature et Environnement), 8 rue de la Poctière 85300 Challans, propose :

- d'effectuer le désherbage sélectif des voiries du bourg, avec enlèvement des déchets. Il est proposé une convention pour une prestation de 17 jours. Le coût global s'élève à 11 730 €.
- d'effectuer le nettoyage, débroussaillage des fossés et bassins d'orage avec enlèvement des déchets : Lotissement des Tilleuls, Lotissement des Iris - Chemin du Chai - rue du Sancy,
- d'évacuer les déchets sur site de la collectivité si besoin.
Il est proposé une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 2 070 €.
- d'effectuer le soufflage et le balayage des feuilles sur les trottoirs. Il est proposé une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 2 070 €.

Motion contre l'implantation de centrales agrivoltaïques en zones agricoles et naturelles

Le conseil municipal est avisé du vote par les conseillers départementaux d'une résolution contre l'agrivoltaïsme que favorise et encourage le décret du 8 avril 2024. Le conseil municipal de la commune de Soullans après en avoir débattu :

- s'oppose fermement à l'installation de projets agrivoltaïques en Vendée, qui est un véritable danger pour notre agriculture, pour nos paysages et pour l'acceptabilité par nos populations d'une transition énergétique durable,
- demande aux députés et aux sénateurs vendéens de se mobiliser pour modifier la loi et les décrets qui en découlent, comme certains parlementaires ont commencé à s'en saisir,
- appelle de ses vœux le lancement d'un plan national résolument volontariste visant à couvrir les surfaces artificialisées et bâties, les délaissés et les friches agricoles :
 - Enlevant ensemble des contraintes qui freinent les projets, depuis les problèmes d'assurances jusqu'aux procédures administratives qui doivent être allégées,
 - Et en allant au-delà d'obligation légale d'une couverture minimale sur les bâtiments ou parkings qui pourrait être bien plus ambitieuse.

19 juin 2025

Modification n°1 du PLU - Complément à la délibération du 21/11/2024

Monsieur le Maire indique que l'objet de la procédure a évolué depuis la délibération du 21/11/2024. Une rencontre avec les services de la DDTM le 28 février 2025 ont entraîné les ajustements suivants :

- augmentation de la densité proposée pour la zone 2AU du Perrier (passage de 20 logements/ha à 25 logements/ha),
- compléments de justification concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU du Perrier.

Monsieur le Maire présente l'état des lieux ayant été actualisé en avril 2025 concernant les zones U et 1AU destinées à l'habitat.

Il en résulte le bilan suivant : 153 logements dans l'enveloppe urbaine dont la mobilisation reste incertaine car ces gisements sont « non maîtrisables ». La commune ayant rencontré l'ensemble des propriétaires, à plusieurs reprises, pour évaluer les possibilités de densification.

Concernant les gisements en zone U de type dents creuses, renouvellement urbain, et divisions parcellaires (sans OAP) : un potentiel estimé à environ 112 logements en densification (soit l'équivalent de 2 années de production de logements) comprenant les parcelles encore invendues au sein des opérations de lotissement en densification décrites précédemment. Ce potentiel paraît faible à court terme au vu de la surface du bourg et du rythme de production de logements constaté par la commune. Les modalités de concertation qui figurent dans la délibération du 21/11/2024 sont inchangées.

La présente délibération fera l'objet de mesures de publicité définies aux articles R153-20 à R153-22 du Code de l'urbanisme. Elle sera affichée en mairie de Soullans pendant un délai d'un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Une copie de la présente délibération sera adressée au préfet de la Vendée. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les modifications apportées à la délibération du 21/11/2024.

Complexe sportif : convention de mise à disposition temporaire de la toiture de la salle de sport

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver la convention telle que présentée, portant sur la mise à disposition temporaire de la toiture de la salle de sport en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts et Océan-Marais de Monts Energies.

2025.50 - Aménagement d'une liaison douce : convention RD69 et RD69A

Pour renforcer le sentiment de sécurité des déplacements doux contigus à la RD69 et maintenir la vitesse sur la route, la commune a décidé d'élargir le trottoir existant avec une bordure type T30 et de recalibrer la chaussée à 5,80 ml pour définir une liai-

son douce. Pour mener à bien cette opération, il convient de signer une convention avec le Département.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver la convention telle que présentée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Département.

Vendée Numérique : installation d'un réseau très haut débit en fibre optique au 10 chemin du stade

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider le projet d'installation, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, et d'approuver la convention à intervenir avec Vendée Numérique,

Lotissement Le Clos de la Scierie : approbation du cahier des charges de cession de terrain (CCCT) et sa clause d'inaliénabilité

Afin de permettre la commercialisation des lots, le conseil municipal a fixé les prix à la parcelle suivant le coût des travaux et du foncier nécessaire, sans tenir compte des prix du marché immobilier local.

Pour favoriser l'accueil de primo accédant, la mixité sociale et lutter contre les pratiques spéculatives (prix de vente inférieurs au marché immobilier local), il est proposé au conseil municipal d'adopter un Cahier des Clauses de Cession de Terrain.

Ledit CCCT reprend les conditions de cession des lots, la clause d'inaliénabilité et les dispositions anti-spéculatives.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les termes du Cahier des Charges de Cession de Terrain, opposable aux acquéreurs d'un lot dans le lotissement « Le Clos de la Scierie », et de préciser que le dépôt des pièces du lotissement aura lieu en l'étude de Maître Laurence Bretin, Notaire à Angers.

Parcelle B0123 : vente en partie à la SARL Solzenne

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de vendre une partie du terrain communal, classé dans le domaine privé de la commune, cadastré section BD n°0123 au prix de 15 € du m², d'une superficie de 380 m² environ (à déterminer par le géomètre), et de dire que les frais de géomètre, d'acte et d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur.

Acquisition par la commune de Soullans

Parcelle BA0023

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 0023 de la section BA, d'une superficie totale de 15 539 m², pour un montant global de 3 574,00 € toutes indemnités incluses, et de dire que la commune prendra en charge les frais d'acte.

Parcelle B2164

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 2164 de la section B, d'une superficie totale de 7 822 m², pour un montant global de 1 500,00 € toutes indemnités incluses, et de dire que la commune prendra en charge les frais d'acte.

Les délibérations complètes sont affichées en mairie.



Vernissage de l'exposition le vendredi 23 mai 2025.



Nous faisons le souhait que ce merveilleux site du Bois Durand reste éveillé pour encore longtemps et fasse le bonheur des adultes comme des enfants.

Anne-Douceline GUILLET,
adjointe à la culture



Musée Charles Milcendeau «Milcendeau, la fabrique d'un artiste (1891-1914)», Exposition d'Intérêt National

Après l'obtention des prestigieuses distinctions Monuments de France et Maison des Illustres, le Musée Charles Milcendeau accueille cette année une exposition d'exception labellisée Exposition d'Intérêt National.

Installée pour toute la saison d'ouverture depuis le 5 avril jusqu'au dimanche 2 novembre, l'exposition «Milcendeau, la fabrique d'un artiste (1891-1914)» offre aux visiteurs une découverte inédite de la vie de l'artiste soullandais dont la notoriété rayonne aujourd'hui à l'international.

Exposition en trois espaces temps

Déclinée en trois grandes périodes de sa vie, l'exposition donne ainsi à découvrir comment le peintre soullandais a progressivement construit sa propre identité artistique, depuis sa formation à Paris, en passant par son émancipation du maître, jusqu'à son affirmation, reconnue déjà à l'époque.

Le parcours de l'artiste qui a intégré les emblématiques institutions que sont l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris et l'Académie Julian, et au sein desquelles il a côtoyé de célèbres personnalités, telles que Georges Rouault, Henri Matisse, Théo Van Rysselberghe, Auguste Rodin, Henri de Toulouse-Lautrec et Auguste Lepère, est ainsi retracé à travers une centaine d'objets dont plus de soixante-dix œuvres.

Un label gage de prestige

Véritable gage de prestige, l'obtention du

label Exposition d'Intérêt National créé en 1999 et décerné par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a nécessité la validation en amont de plusieurs critères particulièrement exigeants et sélectifs, se référant notamment aux normes de conservation et de sécurité des œuvres exposées.

En plus de nombreux objets de collection et photographies anciennes, cette exposition met ainsi en lumière des œuvres prêtées par de prestigieux musées nationaux, parmi lesquels le Musée d'Orsay ou encore le Musée Gustave Moreau, maître-artiste qui a accueilli Charles Milcendeau comme élève au sein de son atelier.

Soirée festive lors du vernissage

A l'occasion du vernissage de cette exceptionnelle exposition a été déployée le vendredi 23 mai une soirée festive, bien nommée La Grande Soirée, qui a rassemblé de nombreux élus locaux et réjoui plus de 350 visiteurs de toutes générations. Ambiance vintage côté jardin avec la Costumerie Des Habits et Vous, et en musique avec TSF Sound System et ses centaines de transistors !

Au-delà de la découverte de l'Exposition labellisée d'Intérêt National, les collégiens

et élèves de la MFR du territoire ont également été mis à l'honneur à travers la présentation de leurs créations artistiques « La classe, l'œuvre ! », réalisées dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Représentant la commune de Soullans, Anne-Douceline GUILLET, adjointe à la culture, a exprimé le souhait au nom de tous les élus soullandais et communautaires que le Bois-Durand reste éveillé pour encore longtemps et fasse ainsi le bonheur des adultes comme des enfants.

Un souhait également partagé par l'équipe du Pôle des Affaires Culturelles de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts qui propose tout au long de la saison un riche programme de médiations tout public.

Infos pratiques

Musée Charles Milcendeau
84 Chemin du Bois Durand

Programmation complète et
informations pratiques à retrouver :

- sur le site www.musee-milcendeau.fr
- 02 51 35 03 84

Bibliothèque
municipaleBienvenue
à Estelle
SCIORTINO !

Son arrivée était attendue depuis plusieurs mois ! Estelle SCIORTINO a intégré la bibliothèque municipale début juin et forme désormais avec Solène HOUDUSSE un binôme qui offre à l'établissement culturel une nouvelle dynamique.

Certains des habitués du Réseau des Bibliothèques du territoire Océan-Marais de Monts ont peut-être même déjà eu l'occasion de rencontrer Estelle SCIORTINO, puisqu'elle a évolué ces dix dernières années au sein de l'équipe du Jardin du Vent à Notre-Dame-de-Monts. En participant à l'animation des grands rendez-vous déployés par le réseau, la Bibliothèque municipale de Soullans ne lui était pas étrangère. Cette nouvelle perspective s'est ainsi amorcée avec naturel et enthousiasme.

Fibre pour l'animation

Grâce à un parcours qui a plus que mis en évidence sa fibre pour l'animation, Estelle SCIORTINO prendra souvent en charge l'accueil des participants aux différents événements dès la rentrée de septembre, en plus de l'accueil des utilisateurs les mercredis, jeudis et vendredis.

Ouverture toute l'année

Et pour le plus grand bonheur de tous les lecteurs, l'établissement culturel, grâce à la complémentarité de ses deux bibliothécaires et au précieux soutien des bénévoles de l'association de la Bibliothèque soullanaise, ouvrira dorénavant à l'année !

Infos pratiques

- Bibliothèque de Soullans
- <https://bibliotheques.omdm.fr>
- 02 28 17 26 83



Solène HOUDUSSE et Estelle SCIORTINO.



Lors de la chasse aux livres, les enfants ont profité des visites commentées par les médiateurs du musée.

Festival «Milcendeau se livre»
600 visiteurs lors de cette
2^{ème} édition consacrée au Voyage

Porté l'an dernier par la municipalité, le Festival du livre et des arts « Milcendeau se livre » a vécu cette année sa 2^{ème} édition sous l'égide de l'association du même nom, créée fin 2024 afin de lui donner une nouvelle dimension. Grâce au soutien de nombreux partenaires publics et privés, l'événement qui s'est déroulé les samedi 14 et dimanche 15 juin a franchi un nouveau cap avec un peu plus de 600 visiteurs recensés.

Belle implication des enfants
de la commune

Étroitement associés à la programmation, les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont contribué au succès du Festival notamment en organisant le samedi une chasse aux livres à laquelle a participé une trentaine d'enfants, ainsi qu'en renouvelant le lendemain l'opération « Échange ton livre ». De même, plusieurs

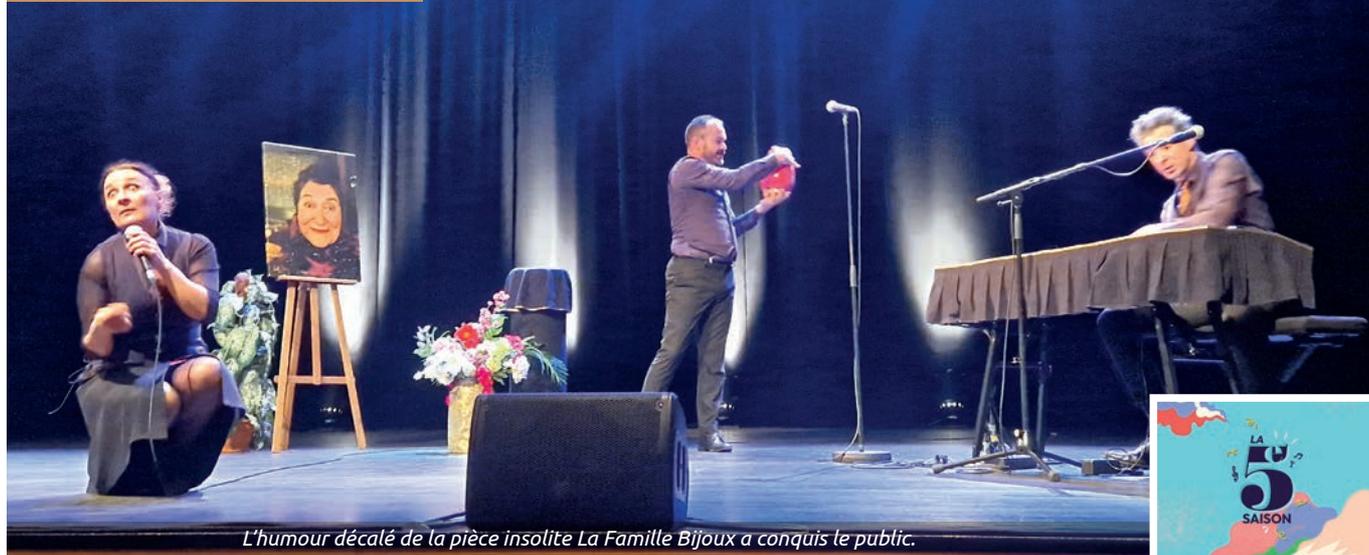
classes des deux écoles de la commune se sont prêtées à un concours d'imagination sur le thème du voyage, avec des Haïkus pour l'école privée Les Roseaux et d'expression écrite pour l'école publique Charles Milcendeau. Bravo et merci à tous les enfants pour leur participation et leur enthousiasme !

Un cadre champêtre très
apprécié

La journée du dimanche a réuni comme l'an dernier une vingtaine d'auteurs autour de Noha Baz, marraine de cette 2^{ème} édition, ainsi que près d'une dizaine d'artistes, parmi lesquels Catherine Matausch, invitée d'honneur. Rencontres, échanges et dédicaces ont ainsi été mis à l'honneur et tous les invités comme les visiteurs ont été séduits par le concept de ce festival déployé dans le cadre champêtre du jardin du Musée Charles Milcendeau.



Le CME a activement contribué aux animations.



L'humour décalé de la pièce insolite *La Famille Bijoux* a conquis le public.

5^{ème} Saison

Carton plein pour *La Famille Bijoux*

Salle comble et acclamations pour la troupe du Théâtre 100 Noms.

Dans le cadre de la 5^{ème} Saison, une soirée théâtre a été pour la première fois programmée à l'Espace Prévoirie le samedi 15 mars. En accueillant la troupe nantaise de référence Le Théâtre 100 Noms, la soirée s'annonçait particulièrement réjouissante avec à l'affiche une comédie à l'humour décalé, *La Famille Bijoux*.

Et le public ne s'y est pas trompé puisque les trois comédiens se sont en effet pro-

duits devant une salle comble, au cœur de laquelle ont résonné à maintes reprises de nombreux éclats de rires !

Sur une mise en scène de Marie RECHNER, l'humour burlesque de cette pièce de théâtre musical a dès les premières minutes conquis les spectateurs qui ont été mis dans l'ambiance dès leur entrée dans la salle par les acteurs eux-mêmes, pleinement dans leur rôle de conseillers funé-

raires, auxquels Marie-Jo a confié l'organisation de ses propres obsèques, avant qu'elle ne décède accidentellement lors d'une partie de pétanque.

A l'issue de la représentation, les comédiens Emmanuelle BURINI, Anthony BOULC'H et Clément POUILLOT ont été ovationnés à la mesure de leur exceptionnel jeu d'acteurs ! Un beau succès récompensant la qualité de la programmation.

Un peu d'histoire

Le Menhir de Pierre-Levée

Le Menhir de Pierre-Levée est situé au nord de Soullans, à la limite de Challans. Pour aller à sa rencontre, il faut traverser un bois de feuillus jonché au sol par de majestueuses fougères. A cette période de l'année, la fragilité de la nature vivant en osmose avec l'inaltérabilité du mégalithe forme une image saisissante.

Ce menhir date du néolithique. Il indique une présence humaine au IV^{ème} millénaire sur le territoire de Soullans. D'autres menhirs de ce genre ont pu exister, cependant ils ont été détruits dans un but de récupération de la pierre.

Le mégalithe est en grès et pèse 37 tonnes. On distingue trois trous pouvant être des polissoirs qui ont pu servir à la fabrication d'outils.

Ce menhir est lié à une des légendes locales. Il serait ce qu'il reste d'un pari raté entre Saint Martin et le diable. Ce dernier devait construire un pont entre l'île d'Yeu et le continent (Pont d'Yeu) avant le lever du jour. Cependant, le diable préféra s'étourdir la tête dans les vapeurs d'alcool plutôt que de finir son travail en temps voulu. Du coup, ses petits diabolins, se sentant trahis, abandonnèrent le transport des lourdes pierres dans le bocage voisin.

Ce gros bloc de grès était, à l'origine, horizontal. Il était englobé dans une sorte de monticule de sable, d'où émergeait une arête à une hauteur d'environ un mètre. Au fil du temps on écarta le sable et cette arête servit de polissoir pour la fabrication d'outils.



A une époque plus tardive, par suite de mouvements des sables et de l'érosion des eaux de la rivière voisine, le bloc, en équilibre instable, s'inclina fortement sur l'arête dégagée. Les néolithiques désirent avoir un autre polissoir firent basculer le bloc et le retournèrent de 180°.

Beaucoup plus tard, les mégalithiques transportèrent ce bloc de son lieu d'origine, le ruisseau des terres noires au lieu où il se trouve actuellement. Puis ils le dressèrent de façon à obtenir le Menhir que l'on voit aujourd'hui.

Le Menhir de Pierre-Levée est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques par un décret du 03 août 1926.



Atelier leporello.



Exposition «Beauté du vivant».



Créa' Couture



Atelier Créa'Couture.



Emmanuelle HOUSSAIS.



Conférence «Comprendre le vivant».

Saison culturelle communale Animations à la bibliothèque



Créa' Couture

Dès septembre

Inscription

aux ateliers de Créa'Couture

Un cycle de 4 ateliers de couture est proposé aux débutants, comme aux initiés, à la bibliothèque. Avec l'aide de Catherine, couturière passionnée, vous apprendrez à prendre en main votre machine, découvrirez les techniques de base et réaliserez des projets simples. Une liste de matériels vous sera communiquée en amont.

- Dès 12 ans
- Inscription sur place à la bibliothèque
- Gratuit

Octobre

Exposition

**Du 7 octobre
au 29 novembre**

« Beautés du vivant »

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée.

L'autrice-illustratrice Emmanuelle HOUSSAIS nous invite à un voyage sensible et poétique au cœur du monde vivant. À travers une sélection d'illustrations tirées de ses albums *Sous mes pieds*, *Avant moi*, *Mon petit monde* et *Forêt sauvage*, cette exposition raconte une histoire : celle du lien profond entre l'enfant et la nature. Chaque image est une célébration de la beauté, de la diversité et de la richesse du vivant. Entre regards émerveillés et détails minutieux, l'exposition place l'enfant au centre du vivant, comme un acteur et un témoin privilégié de cet équilibre fragile. Une invitation à voir, à ressentir, à comprendre... et à s'émerveiller.

- Tout public
- Horaires d'ouverture de la bibliothèque



Samedi 11 - 10 h 30

Histoires et compagnie : Dans les pas d'Emmanuelle HOUSSAIS

Entrez dans son univers en découvrant ses histoires et les jeux associés à l'exposition.

- Dès 4 ans - Sur réservation

Mercredi 15 - 10 h 30

« Prix Enfants »



Les tout-petits sont invités à découvrir les albums sélectionnés et à voter pour leur préféré.

- Dès 3 mois - Sur réservation

Judi 23 - 15 h

Ciné-goûter : Les petites bestioles font leur cinéma !



Projection suivie d'un goûter.

- Dès 6 ans - Sur réservation

Samedi 25 - 9 h 30

Atelier Créa'couture

Voir descriptif en septembre.

Novembre

Vendredi 7 - 10 h 30

Bébés lecteurs



Bébé lecteurs Spécial Noël

Comptines, histoires, imagiers... un moment complice pour éveiller les sens et partager le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.

- Jusqu'à 3 ans - Sur réservation

Vendredi 14 - 20 h

Conférence « Comprendre le vivant » par Yves SIMARD

Comment sommes-nous passés d'une création divine à l'évolution de la vie, de l'amibe à l'humain ?

À travers les découvertes de Réaumur, Buffon, Boucher de Perthes, Darwin et bien d'autres, Yves SIMARD nous embarque dans une passionnante aventure scientifique. Une histoire pleine de remises en question, où chaque observation oblige à revoir nos certitudes : et si la Terre n'avait pas 5 000 ans, mais plusieurs milliards ?

Un rendez-vous captivant pour mieux comprendre l'évolution des idées sur le vivant, entre science, curiosité et grandes révolutions de pensée !

- Dès 16 ans - Sur réservation

Mercredi 19 - 10 h

Atelier leporello avec Emmanuelle HOUSSAIS

Venez découvrir l'univers poétique et coloré d'Emmanuelle HOUSSAIS, autrice et illustratrice jeunesse, à l'occasion d'un atelier créatif unique ! Accompagnés(es) par l'artiste, vous réaliserez votre propre leporello illustré (livre accordéon) en explorant les techniques du pochoir et de la gouache.

- Dès 6 ans - Sur réservation

Samedi 22 - 9 h 30

Atelier Créa'couture

Voir descriptif en septembre.

Décembre

Samedi 13 - 9 h 30

Atelier Créa'couture

Voir descriptif en septembre.

Mercredi 17 - 15 h

Et si on jouait ensemble ?



La bibliothèque vous propose un après-midi ludique autour de jeux de société accessibles à tous, petits et grands ! Que vous soyez stratège, blagueur ou simple curieux, il y en aura pour tous les goûts. Venez partager, rire et jouer... toutes les générations sont les bienvenues !

■ Tout public - Sans inscription

Vendredi 19 - 10 h 30

Bébés lecteurs - Spécial Noël



Comptines, histoires, imagiers... un moment complice juste avant Noël, pour éveiller les sens et partager le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.

■ Jusqu'à 3 ans - Sur réservation

Samedi 20

10 h 30

Kamishibai, les histoires

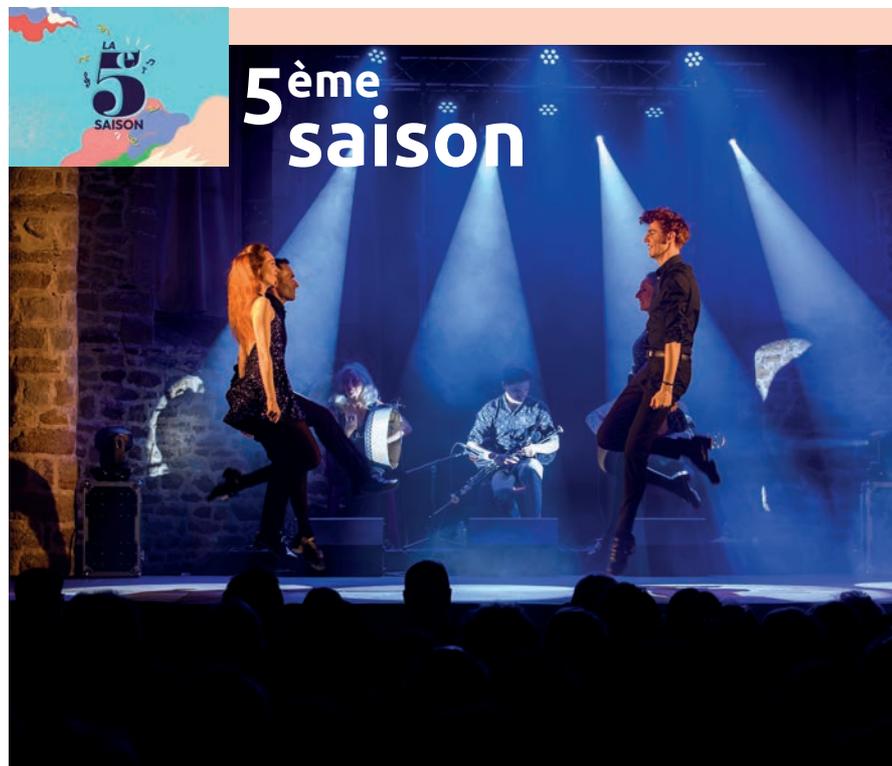
du théâtre de papier

Spécial Noël



Plongez dans la magie des fêtes en écoutant de belles histoires de Noël !

■ Dès 4 ans - Sur réservation



The Heart of Ireland

Show musical et danse en live - Vendredi 14 novembre à 20h30

Plongez au cœur de l'Irlande avec un spectacle mêlant musique et danses traditionnelles ! À travers des rythmes endiablés et des mélodies envoûtantes, laissez-vous transporter par l'énergie contagieuse des danseurs de Nantes Irish dance et musiciens de The Heart of Ireland. Claquettes virevoltantes, Uilleann pipes, guitare enflammée et bodhrán battant la mesure : une immersion totale dans l'âme festive de l'Irlande vous attend !

> Renseignements

■ Tout Public

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif plein : 10€

■ Tarif réduit : 7€

■ Réservation : www.billetterie.omdm.fr

Agenda des manifestations 2^{ème} semestre 2025

Juillet

Pétanque soullandaise CONCOURS DE PÉTANQUE

Concours de pétanque en semi-nocturne .

Tous les vendredis de l'été du 4 juillet au 29 août à partir de 19 h

- Restauration sur place
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte 4 €
- Tarif - moins de 16 ans 2 €

Renseignements

■ 06 82 33 06 37

■ saintmaxentroland@gmail.com

Danses 2000

ZUMBA FITNESS ET RENFO MUSCULAIRE

Cours de renforcement musculaire à 18 h 30 et cours de zumba fitness à 19 h 30.

Tous les mercredis du 9 juillet au 27 août

- Foyer Rural - Place de Ledesma
- Tarif adulte : 5 € ou 8 € les 2 cours
- Tarif enfant : 3 € le cours

Renseignements

■ 06 20 23 25 16

■ associationdances2000@gmail.com

Hirondelles Soullandaises Basket Club - VIDE GRENIER

180 emplacements uniquement sur réservation et réservés aux particuliers.

Dimanche 20 de 7 h à 17 h 30

- Rue Saint Christophe
- Champ Espace Prévoirie
- Boissons, viennoiseries, restauration sur place
- Tarif : 10 € les 3 mètres linéaires

Renseignements

■ 06 18 68 20 37

■ vgsoullanshbsbc@gmail.com

Août

Société de chasse La Maraichine BALL-TRAP

Au programme, tir à la fosse et « rabbit » (cartouches et prêt de fusils).

Samedi 2 et dimanche 3 à 14 h

- Buvette, petite restauration, jeux sur place
- Lieu-dit La Chaussée à Soullans

Renseignements

■ 07 70 44 08 61

■ fabrice.naulleau@gmail.com

**Amicale des Boulistes
CONCOURS CHAMPIONNAT**

Avant dernière manche du championnat de ce sport vendéen.

Dimanche 17 de 9 h à 19 h

- Bar et grillades sur place
- Stade municipal

Renseignements

- 06 16 20 41 49
- jsl1.chab@gmail.com

**Pétanque soullandaise
CONCOURS DE PÉTANQUE**

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soullandaise organise un concours officiel réservé aux licenciés.

Dimanche 24 à 13 h

- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte et étudiant : 4 €
- Tarif - moins de 16 ans : 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Septembre

Soullans

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir la richesse du monde associatif dans ce nouveau complexe sportif. Nombreuses animations.

Cet après-midi se terminera par la remise des prix « Concours Paysages de votre Commune ».

Samedi 6 de 14 h à 18 h

- Plaine des Sports - Chemin du stade

Hirondelles Soullandaises

FOOT VIDE GRENIER

Deuxième vide grenier du club les Hirondelles Soullandaises Foot

Dimanche 14 de 9 h à 18 h

- Rue Saint Christophe
- Champ Espace Prévoirie
- Tarif : 10 € les 3 mètres linéaires

Renseignements

- 06 36 37 39 58

Octobre



**Soullans
LA JOSÉPHINE**

Samedi 4 à partir de 10 h

La Ville de Soullans propose aux marcheuses et coureuses un parcours balisé de 5 km.

Un parcours pour rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'octobre rose 2025.

La boucle de 5 km sera effectuée à allure libre et non chronométrée.

Rendez-vous au départ groupé le samedi 4 octobre à 10 h devant la Mairie.

Renseignements & inscriptions

- laroche-sur-yon.fr/lajosephine

Club de l'amitié soullandaise

**DÉJEUNER SPECTACLE
NOUVELLE REVUE « PLAISIRS »**

Des chansons, des danses et de l'humour !!

Mardi 7 de 12 h à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif : 59,50 €

Renseignements

- Christian COSSAIS au 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Soullans Animation Tourisme

**SOIRÉE MUSICALE
ANNÉES 60 - 70 - 80**

Une soirée musicale pour le plaisir d'écouter, de chanter, de danser sur des grands classiques de musique interprétés par des musiciens passionnés : Babb'so quartet et les Gypsies 70's.

Samedi 11 à 20 h 30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte 15 €
- Réservation obligatoire - Places limitées

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Soullans - Journée Citoyenne

NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

La municipalité propose à la population de s'associer à une journée citoyenne qui sera dédiée au nettoyage du cimetière avant la Toussaint.

Mercredi 15 à partir de 9 h

Renseignements et inscriptions

- 02 51 68 57 99
- ccas@soullans.fr

**Atelier des Petits Points
Soullandais**

PUCES DES COUTURIÈRES

Les puces de couturières et de loisirs créatifs rassemblent des particuliers qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, la peinture et les loisirs créatifs...

Dimanche 19 de 10 h à 18 h

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Entrée libre

Renseignements

- 06 32 13 33 98
- sylvie.dillet9@orange.fr

Ville de Soullans

**PROJECTION FILM
« LE DERNIER LOUP »**

Film d'aventure franco-chinois réalisé par Jean-Jacques ANNAUD et coécrit avec John COLLEE, sorti en 2015.

À la fin des années 60, un étudiant de Beijing se rend en Mongolie pour s'imprégner de la vie sauvage. Il intègre une communauté nomade dont le chef l'initie à l'importance de la nature.

Mercredi 29 à 15 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tout public - Entrée gratuite

Renseignements

- 02 51 68 57 99
- ccas@soullans.fr

Novembre

Amicale de l'école publique

VIDE TA CHAMBRE

Vendez ou achetez des jouets, vêtements pour enfants lors de notre vide ta chambre !

Dimanche 2 de 9 h à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Buvette sur place

Renseignements

- 06 26 83 24 96
- aepsoullans@gmail.com

Hirondelles Soullandaises

Basket Club - REPAS ANNUEL

Repas animé avec un groupe de musique : Les Stormiens.

Samedi 8 à 19 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif non défini

Renseignements

- 06 19 14 50 46
- reservation.hsbc85@gmail.com
- www.helloasso.com

Club de l'amitié soullandaise

DÉJEUNER SPECTACLE

Organisé par le groupe folklorique « Le marais Vendéen » animé par « Le Nouch » des Sables d'Olonne.

Déjeuner « La poule au pot ».

Dimanche 9 à 12 h

- Restaurant Le Pouct'on - Le Fenouiller

Renseignements

- Christian COSSAIS au 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Vocalise

Représentation publique

FIN DU WEEK-END CHANTANT

220 choristes se retrouvent le temps d'un week-end pour partager leur passion du chant avec un ou deux chefs de cœur et pianiste accompagnateur ; 4 chants à quatre voix sont appris durant le week-end et à l'issue de celui-ci, une restitution publique gratuite a lieu.

Dimanche 16 à 16 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Renseignements

- 06 83 89 60 42
- vocalise85@gmail.com

Chant'en danse - BAL TRAD

Bal trad animé par 2 groupes : Aloubi et Lapagaïe.

Dimanche 16 à 14 h 30

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Tarif adulte non défini
- Tarif moins de 15 ans gratuit
- 06 32 79 79 28

Zam'Trad

BAL FOLK/TRAD

Samedi 22 à 21 h

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Tarif adulte 8 €
- Tarif moins de 16 ans gratuit
- 06 79 27 33 74
- zamtrad@laposte.net

INFOS PRATIQUES

Soullans Animation Tourisme MARCHÉ DE NOËL

Une cinquantaine d'exposants (artisanat, décoration, bijoux ... et métiers de bouche) avec des produits originaux seront présents. Animations pour les enfants : manège, structure gonflable, balade en calèche, photos avec le Père Noël, maquillage.

Samedi 29 de 14 h à 19 h

Dimanche 30 de 10 h à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Gratuit

Renseignements

- 06 83 26 93 87 ou 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Décembre

Amicale de l'école publique VENTE DE JUS DE POMMES

Sans conservateur, ni sucre ajouté, vous apprécierez ce pur jus produit à quelques kilomètres de Soullans !

Dimanche 7 de 10 h à 12 h 30

- Marché de Soullans - Place Jean Yole

Renseignements

- 06 22 36 07 82
- aepsoullans@gmail.com

Hirondelles Soullandaises Foot CONCOURS DE PALETS

Les Hirondelles Soullandaises Foot organisent leur tournoi de palets.

Samedi 13 à 13 h 30

- Salle de sports n°2
- Tarif 8 €

Renseignements

- 06 03 99 41 16 par SMS
- tournoisoullans@gmail.com

Club de l'amitié soullandaise REPAS DANSANT DE NOËL

Repas dansant avec Tony Riant (traiteur), Alain Petiteau (musicien) et Guynaël (trompettiste).

Vendredi 12 à 12 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif non défini

Renseignements

- Christian COSSAIS au 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

L'Association pour le don de Sang Marais et Monts COLLECTE DE SANG

Mercredi 17 de 16 h à 19 h 30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Renseignements

- 07 87 00 16 68
- bene.che24@gmail.com

Soullans Animation Tourisme ANIMATIONS DE NOËL

Diverses animations de Noël pour petits et grands dans le centre-ville de Soullans.

Dimanche 21 de 9h à 13h

- Place Jean Yole

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Divers

Pétanque soullandaise CONCOURS

Tous les lundis de l'année à 14 h

- Ouvert à tous, licenciés et non licenciés
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte 4 €
- Tarif moins de 16 ans 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Club de l'amitié soullandaise RANDO PÉDESTRE

Parcours de 6 à 8 km à Soullans ou ses environs (co-voiturage selon destination)

Tous les lundis

**d'avril à octobre 9 h ou 9 h 30
de novembre à mars 14 h**

- Rassemblement parking Place Ledesma
- Tarif 1,50 € ou 2 € si covoiturage et en fonction de la distance

Renseignements

- Christian COSSAIS au 02 28 10 97 61
- Jean TESSIER au 06 24 42 91 97
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Club de l'amitié soullandaise ATELIER MÉMOIRE

Dans une ambiance très chaleureuse, des exercices sont proposés sur différents thèmes.

**Un mardi ou jeudi par mois selon
calendrier à 9 h 30
(sauf période estivale)**

- Salle Terrain de camping
Rue Saint Christophe
- Tarif environ 12 € pour l'année

Renseignements

- Danielle DENIAU au 02 28 10 98 75
- ou Lorette PERRIER au 06 62 57 83 14
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Club de l'amitié soullandaise JEUX DE SOCIÉTÉ

Après-midi jeux : belote, scrabble, tarot, rummikub, et goûter vers 16 h

Tous les jeudis à 14 h

- Foyer Rural, place Ledesma
- Tarif : 1 € par après-midi

Renseignements

- Christian COSSAIS au 02 28 10 97 61
- ou Lorette PERRIER au 06 62 57 83 14
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Une jeune soullandaise à l'honneur !!! Nous vous présentons Pauline PÉLATAN, âgée de 13 ans

Elle est en section sport étude à la Roche-sur-Yon depuis la rentrée avec d'excellents résultats scolaires.

Elle a commencé le judo dès 4 ans en éveil judo et elle est actuellement ceinture marron en catégorie minimes - 52 kilos.

Elle a gagné de nombreux de titres sur le département et de nombreux podiums sur la région.

En 2023, Pauline a été championne de Vendée dans la catégorie minimes.

Cette année elle a été championne de Vendée, puis championne de région par équipe.

Félicitations Pauline !



Pauline PÉLATAN.

Services publics

Mairie	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
Espace France Services	france-services@omdm.fr	7 rue des Anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts	02 55 34 00 40
Pompiers		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
Gendarmerie		Saint Jean de Monts	02 51 58 01 44
Bureau de poste		2 rue Charles Milcendeau	3631
Bibliothèque municipale		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
Centre des finances publiques	Service de Gestion comptable	5 rue de la Petite Voie Challans	02 51 49 54 00
Conciliateur de justice	le vendredi sur rendez-vous philbeauvallet@gmail.com	Espace France Services Saint Jean de Monts	07 86 16 37 72

Culte

Presbytère	soullans@diocese85.org	5 rue Charles Milcendeau	02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans
-------------------	------------------------	--------------------------	---

Ecoles et services enfance

École publique Charles Milcendeau	Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr https://ecoleelementairepublique-soullans.e-primos.fr/	Rue de l'École	02 51 68 01 95
École privée Les Roseaux maternelle et primaire	Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr https://soullans-lesroseaux.fr	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
Accueil de loisirs La Farandole	M. BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66

Santé - Social

A.D.M.R.	Permanence mardi de 9 h à 12 h 30	Secrétariat Rue des Anciens Combattants	02 51 59 02 15
Assistantes Sociales	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
Service de soins infirmiers à domicile	Mme VOISIN	Saint Jean de Monts	02 51 59 16 96
EHPAD Les Châtaigniers	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
Chirurgiens Dentistes	M. RIVIÈRE, Mme GABARD Mme D'ANGLEVILLE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
Cabinet d'infirmiers	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON, MM. BELY et SUAUDEAU	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
	Mme DEVILLERS, M. GAUTIER, Mme GARDIEN	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
Infirmière	Mme JANSOONE	20 chemin du Pendy	06 77 31 02 42
Kinésithérapeutes	M. BERRUEL, Mme BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
Médecin	Dr ANTALUCA-OBEYA	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
Orthophoniste	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Ostéopathes	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. VAURILLON	A domicile	06 70 51 15 15
Pédicure Podologue	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
Psychologue	Mme BAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	06 87 11 00 25
Pharmacie	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

Bien-être

Réflexologie plantaire	Mme PLANES Mme BOURUMEAU	33 bis chemin de Heurtevent Sur RDV	06 62 45 36 98 06 07 52 99 30
Sophrologie	Mme BOUHIER	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31
Préparation mentale	PINEAU Flow expérience	18 chemin des Landes	06 36 48 69 06
Coaching Sport Nutrition	Mme OGER	A domicile	06 11 64 24 22
Naturopathe	Mme FAVREAU	106 Route de Pierre Levée	06 63 40 94 03

Divers

Musée Charles Milcendeau		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
Taxi Ambulance	M. TANCRAZ	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	sylvie.dillet9@orange.fr
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcduvand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr
Chant 'en danse	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	liliane-girard@laposte.net
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme ECHEVERRIA Laura	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	associationfeedhiver@orange.fr
La Bibliothèque Soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécharde	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
Les Peintres du Marais	Mme LACROIX Martine	13 impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon	06 72 53 58 79	lacmartine@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
Milcendeau se livre	Mme BERTAUD Marie-France	Rue de l'Océan		milcendeauselivre@laposte.net
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
Vocalise	Mme HECKEL Carole	5 chemin du Bois Ménard	06 83 89 60 42	vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com
Zam'Trad	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

Social - Solidarité - 3^e Age

Alcool Assistance	La Croix d'Or	Challans	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net
Association pour le don de sang Marais et Monts	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89 06 72 15 21 54	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
Club de l'amitié Soullandaise	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaise@hotmail.com
Ecocyclerie Recyc'la Vie	M. CABANETOS Christophe	10 rue des Acacias	09 73 67 22 31	contact@recyclavie.fr
Ecocyclerie Recyc'la Vie Association des bénévoles	M. ROBIN Thierry	10 rue des Acacias	06 47 37 45 93	Throbin2@wanadoo.fr
Secours catholique	Mme SIMON Nicole	10 place de Ledesma	02 28 17 97 04	Jpnsimon44@gmail.com
Transport Solidaire Soullandais	M. ROY Alain	Rue de l'Océan	02 51 68 57 99	

Associations scolaires, extrascolaires et enfance

Amicale de l'école publique de Soullans	Mme CORNELY Valentine	14 rue de l'École	06 22 36 07 82	aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans-lesroseaux.fr
O.G.E.C.	M. AUMON Arnaud	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com soullans-lesroseaux.fr
Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent	06 37 24 27 04	lesptitesgrenouilles85300@gmail.com

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHABOT Ghislain	Les Brossis - Challans	06 16 20 41 49	Jsl1.chab@gmail.com
Basket - Hirondelles Soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandean	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr https://www.basket-soullans.fr
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	25 rue des Genêts	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
Football - Hirondelles Soullandaises	M. RABALLAND Sébastien	19 rue des Tilleuls	06 68 24 90 40	hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com
Gymnastique Soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandean	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
Les Petits Hirondeaux	M. PLANE François	26 chemin des Fourneries	06 61 60 42 82	francoisplane@msn.com
Pétanque Soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 03 06 82 33 06 37	saintmaxentroland@gmail.com
Tennis Club Soullandais	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullandais@gmail.com
Soullans Ultimate Club	M. YVERNOGÉAU Frédéric	20 impasse de la Renaissance	06 86 89 12 20	frederic.yvernogeau@gmail.com

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
Amicale de pêche Soullandaise	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandais@gmail.com
Société chasse « La biche Soullandaise »	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
Société chasse « La Maraichine »	M. NAULLEAU Fabrice	39 route de Soullans Le Perrier	07 70 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
Société chasse « L'amicale paysanne »	M. GARREAU Serge	14 chemin de la Grande Cheminée	06 87 21 47 60	david.garreau85270@gmail.com
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



SOULLANS

